

01/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2020****Présents :**

Raphaël CHARPENTIER, Camille ÉTIENNE, Aurélien FROISSART, Frédéric GROS, Christophe JAMIN, Alexandre MARIANI, Pauline PHAM, Manon PIEDNOËL, Ann-Sophie SCHOEPFEL.

Absents ou excusés

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA (procuration à Camille ÉTIENNE), Gabrielle ELIS, Grégoire ÉTRILLARD, Hannes JAFFRÉ (procuration à Manon PIEDNOËL), Gessica JEAN, Hugo JEAN, Nathalie MOREL, Pap NDIAYE, Alexandre URVOIS.

Assistaient à la séance :

Jean-Pierre BERTHET	Directeur du Centre d'expérimentation numérique
Gabriela CROUZET-REHOROVA	Directrice des admissions
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Chargée de la vie enseignante
Audrey LOHARD	ingénieur pédagogique
Andreas ROESSNER	Directeur de la vie étudiante
Sébastien THUBERT	Chargé de la vie étudiante

*

* *

I. Présentation de l'application <i>My Sciences Po</i>	2
II. Présentation du bilan 2019 des admissions	5
III. Proposition de groupes de travail	7
IV. Adoption du financement des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 9 janvier 2020	9
V. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 4 novembre et 2 décembre 2019	10
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2020

La séance est ouverte à 8 heures 40 par Raphaël CHARPENTIER.

Raphaël CHARPENTIER

Pour commencer ce conseil, et puisque nous sommes encore au mois de janvier, je tenais à vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'aux responsables administratifs de Sciences Po, une excellente année 2020 pleine de beaux projets et de belles initiatives que nous allons faire ensemble. Nous avons aujourd'hui un ordre du jour qui commence fort par une année de modernité puisque nous allons étudier dans un premier temps la présentation de la nouvelle application *My Sciences Po*. Madame Audrey LOHARD, je vous laisse la parole.

I. PRÉSENTATION DE L'APPLICATION MY SCIENCES PO

Jean-Pierre BERTHET

Peut-être juste dire quelques mots. Je suis Jean-Pierre BERTHET, directeur délégué au numérique de l'institut des compétences et de l'innovation. Je suis très content qu'on démarre cet Institut de l'innovation par un outil pour nos étudiants. Comme Audrey va vous le rappeler, l'objectif de *My Sciences Po* est de fournir l'ensemble des informations sur notre maison dans le téléphone de l'étudiant pour que l'ensemble de ces informations qui sont réparties sur différents sites soient concentrées autour d'une application. Juste un mot pour vous dire que l'annonce du lancement de l'Institut des compétences et de l'innovation se fera cette semaine à l'occasion des journées de l'innovation pédagogique organisées au niveau national par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Je suis ravi que cette application soit la première action lisible de l'Institut. Je laisse la parole à Audrey qui va vous la présenter.

Audrey LOHARD

Bonjour à tous. Merci pour cette invitation. Je suis Audrey LOHARD, responsable du pôle ingénierie pédagogique et usages numériques à l'Institut des compétences et de l'innovation. Je vais vous présenter ce matin *My Sciences Po* qui est une application de scolarité et de vie étudiante. Pourquoi avons-nous pensé qu'une application mobile pouvait être utile aux étudiants ? La réflexion a commencé il y a maintenant 18 mois. Nous avons fait le constat que, dans beaucoup d'autres universités, l'information sur la vie scolaire et étudiante était disponible dans les applications mobiles comme à peu près tous les services que nous avons aujourd'hui. On avait aussi des étudiants qui partaient à l'étranger et qui revenaient et qui nous disaient qu'il n'y avait pas d'application à Sciences Po. Il y avait aussi des initiatives d'applications qui naissaient, une sur le campus de Poitiers sur la vie étudiante, une pour pouvoir réserver des salles en bibliothèque. On a donc vu qu'il y avait un besoin d'une application mobile. Il est vrai que l'information dispensée par Sciences Po est disponible sur une grande variété de sites web, ce qui amène parfois de la confusion chez les étudiants. L'idée était de donner un accès centralisé à tous ces différents flux d'informations et qui soit directement actionnable dans la mobilité. L'idée n'était pas de faire un autre site web et le mettre dans la poche, mais bien de sélectionner l'information pour qu'elle soit directement utilisable. Enfin, avec cette application, l'institution peut envoyer des messages aux étudiants. L'idée n'est pas de spammer les étudiants avec un tas de messages, mais plutôt de répondre à un besoin identifié qui est la possibilité d'envoyer un message d'urgence, ce qui permet de doubler nos canaux habituels en cas de problème grave sur un campus. Exceptionnellement, l'idée est de pouvoir les prévenir sur le téléphone.

Nous avons choisi de travailler avec une société qui s'appelle AppScho qui est spécialiste en développement d'applications mobiles dédiées au supérieur. C'est une société parisienne fondée en 2014 et qui travaille aujourd'hui avec plus de 75 établissements comme HEC, ESSEC, CentraleSupélec ou l'Institut catholique de Paris. C'est une société robuste qui a levé plus d'un million d'euros en 2018. On

ne prend donc pas le risque que l'application disparaisse dans six mois. Enfin, et c'est très important pour nous, cette société a un engagement fort et est en conformité avec la RGDP. Donc toutes les données personnelles des étudiants restent dans le système d'information de Sciences Po. Ils ne disposent d'aucune donnée personnelle sur nos étudiants. La solution qu'ils proposent est une solution marque blanche entièrement configurable, ce qui signifie qu'il y a un catalogue de services que nous pouvons choisir d'actionner ou non. Vous verrez que, dans cette première version, on a un premier bouquet de services relativement réduit puisque l'idée était de ne pas développer des services qui ne serviraient pas aux étudiants. On a une première version et l'objectif est de sortir, au fur et à mesure des versions, de nouveaux services en concertation avec les étudiants en fonction de leurs besoins. Ce que vous voyez ici n'est pas l'état actuel de l'application, mais c'est un exemple de ce qu'elle permet de faire. Elle permet de faire rentrer dans l'application différents flux, internes à Sciences Po et externes. Parmi les flux internes, on peut faire une connexion avec notre environnement Google pour l'identification et l'emploi du temps. On pourrait un jour envisager de se connecter à Whaller et de remonter les notes ou des notifications d'absence directement sur les téléphones. On peut remonter tous les flux RSS. On pourrait également imaginer de permettre aux étudiants de prolonger un prêt en bibliothèque. On peut également faire entrer des flux externes, des flux de transport, des flux d'offres de stage. Les étudiants pourraient également réserver leurs espaces de travail en groupe. Il y a encore beaucoup de choses à imaginer.

La phase pilote s'est déroulée d'avril à décembre, en alpha uniquement d'avril à août et en version bêta de septembre à décembre avec six étudiants au Collège universitaire et quatre en master. La réflexion a commencé plus tôt, mais la première année, il y a eu un calage avec la DAJAM et la DSI pour vérifier la faisabilité. Dans les dernières semaines, un travail de proximité avec le BDE qui avait d'ailleurs comme promesse de campagne une application mobile. Ils se sont rendus très disponibles pour nous aider à affiner le contenu, prévenir les autres associations et travailler au plan de communication pour promouvoir cette application. C'était important de prendre en compte la façon dont était reçue l'information que nous mettons à disposition et nous avons pu avoir un retour assez précis sur le contenu. Voici le premier bouquet de services. On se connecte à l'application uniquement sur authentification. Le compte Sciences Po n'est pas accessible au public. Vous voyez ici le menu avec trois grandes catégories : mes études, mes services, mon campus. Un tableau de bord permet de voir les prochains cours à venir et éventuellement les messages que l'étudiant pourrait recevoir. L'emploi du temps est cliquable pour déployer le nom de l'enseignant ou la salle. Les étudiants sont prévenus par une notification du changement d'horaires ou de lieux de cours. Les étudiants ont bien entendu la possibilité de se désinscrire de toutes les notifications. Pour le moment, la seule qu'ils pourraient recevoir est celle de leur emploi du temps. L'application contient des informations pratiques qui sont l'ensemble des informations utiles à la mobilité, par exemple où se trouvent les copieurs sur chacun des campus. Mais il y a aussi des informations sur les pôles santé, les transports, le prêt de matériel audiovisuel. Il y a également un moteur de recherche sur les points d'intérêt sur les différents campus. On a donc travaillé avec les campus pour répertorier ces points d'intérêt. À Paris, on a fait un travail de description des salles. Les étudiants pourront donc consulter un descriptif expliquant comment aller à la salle, ce qui leur évite de se perdre dans les couloirs. Enfin, les fils d'actualité, le flux RSS de la direction de la communication, actualités, événements institutionnels, événements étudiants et réseaux sociaux. Comme je le disais tout à l'heure, on travaillera sur la prochaine version en interne avec les étudiants à Sciences Po pour ouvrir les services dont ils pourraient avoir besoin. On travaillera également avec le prestataire puisque la coquille vide nous intéresse si nous voulons influencer sur le développement de l'application, cela nous intéresse. Une adresse mail est à disposition pour les étudiants qui souhaiteraient déclarer leur intérêt pour contribuer. La communication institutionnelle est lancée ce jour avec différentes newsletters, des messages sur les réseaux sociaux et une page web. La communication étudiante est reprise par le BDE et les référents des associations qui ont souhaité participer. Certains étudiants disposent déjà de l'application qui est téléchargeable depuis la semaine dernière afin de servir de référents et qu'ils puissent conseiller leurs camarades. En cas de problèmes, le Helpdesk a été formé à l'application et peut répondre aux étudiants ainsi que les référents techniques de chaque campus et ceux qui se sont déclarés volontaires pour accompagner ce lancement. Je vous remercie.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup. C'est un beau projet et réclamé depuis longtemps par un certain nombre d'étudiants.

Aurélien FROISSART

Merci pour la présentation. J'avais une question : est-ce qu'on aura la certitude que toutes les informations délivrées dessus, y compris les informations d'urgence, seront doublées ? Donc à la fois envoyées par mail ou un autre canal plus habituel et par l'application. Tous les étudiants n'ont pas un smartphone et encore moins de connexion internet.

Audrey LOHARD

Tout à fait. L'application ne vient pas remplacer ce qui existait déjà. Elle veut optimiser en doublant les canaux. Cela ne désactivera pas tous les canaux préexistants.

Ann-Sophie SCHOEPFEL

Merci pour la présentation. Serait-il envisageable de l'élargir et de la proposer aux enseignants ?

Alexandre MARIANI

C'est ce que j'allais dire.

Raphaël CHARPENTIER

J'avais la même question.

Audrey LOHARD

Toute personne qui télécharge l'application y a accès. Par contre, c'est une version étudiante pour la raison suivante : quand on se connecte aujourd'hui, on n'est pas capable de détecter si la personne est un étudiant ou un enseignant. C'est pour cette raison que nous n'avons pas communiqué auprès des enseignants. La DSI est en train de développer des web services qui permettront, à la rentrée de septembre, de savoir si la personne qui se connecte est étudiante ou enseignante. Elle permettra aussi de savoir sur quel campus se trouve l'étudiant, ce qui offrira une version personnalisée de l'application. On va évidemment travailler à développer le contenu pour les enseignants. Les enseignants peuvent déjà la télécharger, mais le contenu n'est pas vraiment adapté à leurs besoins.

Jean-Pierre BERTHET

Ils ont déjà leur emploi du temps.

Audrey LOHARD

L'emploi du temps et les salles.

Jean-Pierre BERTHET

Mais c'est vrai que c'est un contenu vraiment étudiant sans push d'informations spécifiquement pour les enseignants. Mais cela fait bien partie de notre ligne et on a des groupes de travail qui vont se mettre en place. J'aimerais bien que l'on puisse y associer quelques enseignants.

Alexandre MARIANI

Y compris pour les salariés de Sciences Po ? Ils pourront avoir accès à une application de ce type ?

Jean-Pierre BERTHET

Oui.

Raphaël CHARPENTIER

On va à nouveau vous féliciter et vous remercier pour cette présentation et le travail qui reste encore à accomplir. Nous allons pouvoir passer au deuxième point de notre ordre du jour : la présentation du bilan 2019 des admissions. Je laisse donc la parole à la directrice des admissions, madame CROUZET-REHOROVA.

II. PRÉSENTATION DU BILAN 2019 DES ADMISSIONS

Gabriela CROUZET-REHOROVA

Bonjour à toutes, bonjour à tous. Meilleurs vœux aussi pour 2020. J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui le bilan de la campagne d'admissions 2019 détaillée dans la note que vous avez pu recevoir en préparation de ce conseil. Je n'ai pas de présentation PowerPoint sur ce bilan, est-ce que vous avez pu avoir le texte ? Je souhaiterais résumer ce texte pour souligner quelques tendances 2019 qui me semblent les plus importantes et qui relèvent de ce bilan 2019. Bien entendu, je suis à votre entière disposition pour échanger ensuite sur des éléments que vous auriez pu remarquer.

Quel est le bilan d'ensemble de la campagne 2019 ? En 2018, le nombre total de candidats à l'entrée à Sciences Po avait dépassé pour la première fois la barre des 20 000. L'attractivité de Sciences Po se confirme en 2019 avec 20809 candidats au total. Cela représente une légère hausse de 0,9 % par rapport à 2018. Cette attractivité en 2019 va de pair avec une sélectivité en hausse. Le taux de sélection global passe de 21 % en 2018 à 20 % à 2019 pour l'ensemble des procédures d'admission au sein de Sciences Po. Côté collège universitaire, la progression des candidats a continué sur sa lancée avec une hausse de 1,5 % au total et un taux de sélection toujours exigeant qui passe à 18 % contre 17 en 2018. Nous avons admis 812 étudiants par la voie par examen, 165 par la voie convention d'éducation prioritaire (CEP), 662 par la procédure internationale et 321 par un double diplôme en France et à l'international. Le taux de présence, c'est-à-dire le yield moyen calculé sur l'ensemble des procédures du Collège universitaire, se situe à 79 % en 2019, ce qui est une légère amélioration par rapport à 2018, notamment pour ce qui concerne les procédures internationales. Cela veut dire que les internationaux, tous ceux qui ont été admis soit par des doubles diplômes, soit par la procédure internationale, ont accepté de façon plus affirmée les offres d'admission que l'année précédente. Les admis des procédures françaises sont venus à 93 % avec une procédure CEP à 95 %. Tandis qu'ils étaient 79 % à accepter notre offre par la procédure internationale et 66 % à accepter une offre d'un double diplôme. Les admis du Collège universitaire viennent de 93 pays différents, France comprise. Le continent européen est toujours en tête suivie par l'Asie et l'Amérique. 60 % de nos admis sont des jeunes filles et 40 % des jeunes hommes. Cette tendance se maintient depuis plusieurs années. Les admis de la procédure française représentent 65 % du total. Ils sont issus de plus de 1 500 lycées différents en France et les admis 2019 sont issus de plus de 500 lycées. En majorité, ils sont issus des lycées des régions hors Île-de-France. 60 % des procédures CEP et bac zéro viennent des régions et d'outre-mer. Ils sont majoritairement issus, comme les années précédentes, de la série ES du baccalauréat. 29 % des admis viennent de la série S et 7 % de la série L. Nos admis internationaux représentent 34 % de la promotion de la première année. Les candidats sont issus de plus de 1000 lycées différents dans le monde et ils viennent de 137 pays. Les admis viennent de plus de 300 lycées et de 93 pays. Les admis internationaux sont majoritairement titulaires de baccalauréats étrangers. Ils sont 48 % à avoir un baccalauréat étranger à l'étranger, 36 % sont titulaires de baccalauréats français à l'étranger et 16 % sont titulaires de diplômes étrangers en France. Les admis du Collège universitaire sont affectés sur l'un de nos sept campus du Collège suivant leurs vœux formulés dans la candidature. En 2019, 72 % de nos admis ont été affectés sur l'un des six campus en région et 28 % à Paris contre 69 % et 31 % en 2018. Pour ce qui est du master, le nombre de candidats est stable en 2019 à 8952, ce qui représente une légère augmentation de 0,4 %. La sélectivité se poursuit avec un taux de sélection qui atteint 23 % contre 24 % en 2018. Les candidatures internationales ont progressé de façon intéressante puisque nous sommes à +5 % en 2019. Les candidatures françaises augmentent de +1,4 % en 2019 et les doubles diplômes reculent de 16 % par rapport à 2018. Nous avons admis 486 étudiants par la procédure française, 1189 étudiants par la procédure internationale et 372 par les doubles diplômes en France et à l'international. Le taux de présence moyen, le yield moyen, est de 68 % en master et est assez stable par rapport à 2018, mais est un peu en dessous du yield au Collège universitaire. Les admis de la procédure française sont venus 80 %. Ils étaient seulement 46 % à nous rejoindre après l'admission par une procédure internationale et 58 par les doubles diplômes. Il y a un étudiant sur deux qui nous vient après l'admission dans un double diplôme en France ou à l'international. Les admis en master étudiaient dans 82 pays différents et sont de 96 nationalités différentes. Les candidats ont étudié dans 121 pays différents et sont de 140 nationalités différentes. Les admis internationaux viennent principalement des États-Unis, d'Allemagne et de Chine. Ils ont étudié dans des universités aussi prestigieuses que McGill, King's College et UCL. Ce sont les universités d'origine les plus représentées par mi les admis. Vous avez pu voir notre Top

Ten dans le bilan à ce sujet. Les admis Français viennent de filières toujours plus diverses. Comme vous le savez, c'était l'objet de la réforme de la procédure d'admission française en master mise en place en 2017. Si les classes préparatoires littéraires et d'études juridiques demeurent nos viviers les plus importants en termes d'admis, le recrutement 2019 observe une hausse d'admis issus de filières scientifiques, d'économie, d'école de commerce, de gestion, de finances, de communication, d'écoles d'ingénieur, d'histoire et de sciences politiques. Seuls les admis issus de lettres, de philosophie et des Instituts d'études politiques en région connaissent une légère baisse. 63 % des admis en master sont des jeunes filles et 37 % sont des jeunes hommes avec, comme vous l'aurez sans doute remarqué dans le bilan, une procédure internationale qui attire et admet beaucoup de jeunes filles. Pour ce qui est des masters en un an, les candidatures ont augmenté de 2 %, nous avons fait 157 offres d'admission et le taux d'admission a été de 43 % sur ce programme et le taux de présence a atteint environ 50 %. Il y a une grande diversité de profils dans ces candidatures. Au niveau doctorat, la campagne 2019 marque une légère baisse des candidatures de 5 % par rapport à 2018. L'École doctorale a fait des propositions à 54 candidats de rejoindre l'École doctorale en formation de doctorat. L'année 2019 témoigne également de la poursuite des efforts déployés par Sciences Po en matière d'ouverture sociale unique en son genre. 28 % des étudiants sont boursiers, un étudiant sur trois ne paie aucuns frais de scolarité et 36 % d'entre eux reçoivent une aide financière, comme vous le savez puisque vous avez pu aussi avoir une présentation du volet social. Le dispositif CEP compte aujourd'hui en 2019 2065 élèves qui nous ont rejoints depuis 18 ans par cette procédure issue de 106 lycées partenaires dans 19 académies. Pour ce qui est des étudiants en situation de handicap, ils sont aujourd'hui plus de 300 à étudier à Sciences Po. Nous observons, à la direction des admissions, un nombre croissant de candidatures avec des demandes d'aménagement des épreuves écrites d'admission. Nous en avons 150 en 2019, alors que nous n'étions pas encore à une centaine il y a deux ans. L'année 2019 a donc été une année de stabilité en matière d'admissions qui confirme nos engagements institutionnels : attractivité, excellence et ouverture sociale. Je vous remercie pour votre attention et je suis bien entendu à votre disposition.

Pauline PHAM

Je voudrais savoir si cela a un lien avec la réforme du baccalauréat et quel va en être l'impact. Je sais que vous êtes inscrit sur Parcoursup et que vous êtes dans les canaux qui seront les pilotes demain. On voit l'excellent exercice qui est en train de se mettre en place, mais avez-vous une idée des répercussions ?

Manon PIEDNOËL

Ma question concerne une simple précision, la sélectivité qui est en hausse, c'est pour vous demander si cette hausse de la sélectivité est due uniquement à la hausse du nombre de candidats ou si c'est vraiment une baisse du nombre d'admis.

Gabriela CROUZET-REHOROVA

Alors sur la deuxième question, nous n'avons pas globalement plus d'admis qu'en 2018, mais nous avons un tout petit peu plus de candidats. Ce qui explique que le taux de sélectivité s'est légèrement resserré par rapport à l'année 2018, mais nous sommes dans le maintien de nos effectifs. Vous avez peut-être pu observer dans le bilan des admissions 2019, c'est qu'on se laisse la possibilité d'admettre plus une année sur une procédure que l'année précédente et d'admettre moins sur une autre procédure. Cela dépend de la qualité de nos candidats. On se laisse cette souplesse de pouvoir dire que l'on a d'excellents candidats qui nous viennent en 2019 par telle procédure, on se laisse la possibilité d'en admettre un petit peu plus. Sur la première question, Sciences Po a rejoint Parcoursup dans une forme que nous appelons transitoire. Sciences Po est affiché dans Parcoursup au même titre que 600 autres formations supérieures. Néanmoins, pour la dernière année consécutive, la candidature pour Sciences Po ne se fait pas directement par Parcoursup, mais s'est faite sur notre plate-forme habituelle. Nous avons beaucoup communiqué, car ce sont des choses qui doivent se savoir. Les lycées doivent savoir qu'ils ne pourront pas nous trouver sur Parcoursup à partir du 22 janvier 2020, mais qu'il aura fallu postuler avant puisque la date limite était début janvier pour les candidats du Collège universitaire pour la procédure par examen. Nous avons beaucoup communiqué. Nous savons que nous avons en 2020 une procédure par examen qui est stable par rapport à 2019. Néanmoins, tous les candidats qui ont postulé par la procédure par examen en 2020 retrouveront le vœu Sciences Po dans leur candidature Parcoursup.

Donc nous travaillons très étroitement avec les équipes de Parcoursup et le vœu Sciences Po sera répercuté sur le dossier Parcoursup du candidat, mais en ayant fait les démarches sur notre plate-forme auparavant. Les résultats d'admission pour tous les candidats 2020 passés par la procédure d'examen et la procédure CEP seront affichés directement dans Parcoursup. Quelle est notre projection 2021 ? Vous savez que nous travaillons d'arrache-pied sur une réforme des admissions dont les modalités vous seront présentées début mars dans ce conseil. Cette réforme va de pair avec la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et avec un affichage plein dans Parcoursup pour les formations du Collège universitaire. Quand je dis plein, cela veut dire qu'à partir de 2021, tous les candidats devront postuler à travers Parcoursup. Nous ne pourrons plus le faire sur notre plate-forme. Nous devons le faire selon un calendrier identique à celui de Parcoursup. Quelle est notre projection ? À vrai dire, nous ne savons pas exactement comment nous projeter en termes de nombre de candidats. Bénédicte et Myriam vont compléter mes propos. Nous pensons que l'affichage présent dans Parcoursup va nous donner une visibilité accrue pour l'ensemble des lycéens. Nous pensons donc que nous devrions connaître une augmentation du nombre de candidats par rapport à 2019/2020 quand il fallait passer par la plate-forme de Sciences Po et qu'il fallait être très renseigné sur les modalités pour devenir candidat à Sciences Po.

Bénédicte DURAND

L'effet de croissance est effectivement attendu du fait de l'affichage sur Parcoursup doublé de la simplification de la candidature. Le futur candidat aura à déposer un dossier et se présenter à un oral, ce qui est un changement radical par rapport à ce qui est proposé en 2020. Nous pensons qu'une audace se manifesterait plus fortement les premières années et donc nous allons avoir plus de candidats.

Pauline PHAM

Les admissions étaient quand même un peu calquées sur nos baccalauréats ES, L. Est-ce que vous allez continuer de regarder ?

Bénédicte DURAND

On a résolu le problème par une grande généralité. Nous avons affiché très tôt que toutes les combinaisons de spécialités seraient acceptées. Nous n'avons pas de privilège donné à tel ou tel profil d'étudiant. Ce sera plus difficile d'identifier les profils si la réforme joue à plein et que les étudiants eux-mêmes jouent le jeu de l'interdisciplinarité et de la complémentarité de dispositifs. Nous sommes affranchis de cette difficulté avec une grande sérénité puisque nous savons que nous avons tous types de profils, tous types de séries. Au fond la série ne fonctionnait pas bien au lycée, elle ne fonctionnait pas beaucoup plus pour nous comme critère de sélection. Au fond, nous allons identifier assez vite si des combinaisons de spécialités se construisent pour venir à Sciences Po, mais peut-être en regard post première campagne d'admission.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur cette présentation ? Dans ce cas, merci à nouveau madame la directrice. Nous allons passer au troisième point de notre ordre du jour à propos des groupes de travail et du vote sur ces groupes de travail. Andreas ROESSNER, je vous laisse la parole.

III. PROPOSITION DE GROUPES DE TRAVAIL

Andreas ROESSNER

Merci monsieur le président, je vais aussi vous souhaiter une belle et heureuse année à toutes et à tous et vous remercier, pour ceux et celles qui ont fait remonter des propositions de groupes de travail pour le semestre de printemps. Permettez-moi un rappel rapide de la méthodologie pour que vous sachiez comment les choses s'articulent. Je fais dans un premier temps un appel par mail auprès des élus du conseil de l'Institut et auprès des élus du conseil de la vie étudiante et de la formation pour que les élus puissent faire remonter leurs propositions. Les propositions sont ensuite transmises aux bureaux des deux conseils afin d'en faire la synthèse. Les deux critères qui priment sont la récurrence des propositions ou bien les sujets qui paraissent particulièrement pertinents au vu du contexte actuel.

Cette année-ci, pour le semestre de printemps, je pense qu'il y a très peu de surprises puisque vous vous étiez déjà prononcés au semestre d'automne pour un groupe de travail au sujet de la transition écologique. Il en va même pour un groupe de travail à propos des enseignants vacataires, et nous étions déjà tous d'accord à l'époque sur la constitution d'un troisième groupe de travail consacré à la réforme des admissions. À ces trois sujets quasiment prédéterminés s'ajoute un quatrième groupe sur l'accompagnement social et médical des étudiants. En termes de calendrier, vous avez remarqué qu'on a déjà programmé deux groupes. Celui sur la transition écologique aura lieu le 31 janvier à 12h30 et sera suivi très rapidement par le groupe sur la réforme des admissions. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure du semestre pour les deux suivants. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Raphaël CHARPENTIER

Juste un point pour préciser que, quand nous avons voté au premier semestre pour les groupes de travail, c'était déjà globalement la liste que nous avons un peu établie pour le second semestre. De ce point de vue, les préoccupations des élus ont été je crois assez répercutées, et notamment une préoccupation pour un groupe supplémentaire sur l'accompagnement social et médical des étudiants.

Camille ÉTIENNE

On fait une espèce de sondage auprès des étudiants. La transition écologique était forcément le premier sujet, c'est très bien que nous l'ayons pris. Mais nous avons aussi noté un groupe sur les places de travail et les places en bibliothèque qui représentant une vraie demande pour avoir des endroits où étudier tout simplement, et un autre groupe sur la restauration dans le campus 2022 pour voir ce qu'il est possible de mettre en place afin que l'offre soit supérieure. Ce sont deux choses qui sont souvent revenues et qui pourraient peut-être être regroupées. Mais il y a des choses à faire, car ces deux thèmes ont suscité beaucoup de retours et viennent juste après la transition écologique.

Aurélien FROISSART

Merci pour la présentation. Je voulais juste demander si vous pouvez creuser un peu les contenus de chacun des points, et notamment du dernier point, celui sur l'accompagnement social et médical des étudiants qui nous semble très intéressant, mais à propos duquel nous aurions aimé avoir un peu plus de contenu.

Andreas ROESSNER

Je vais commencer par la deuxième question, celle de Monsieur FROISSART. C'est un thème assez large, mais qui inclut notamment des questions de précarité étudiante qui, comme vous le savez, a été au cœur de l'actualité ces dernières semaines. Certaines organisations étudiantes représentatives souhaitaient que nous abordions ce sujet d'une manière ou d'une autre. Donc je pense que nous allons certainement parler de la précarité étudiante, mais aussi des aides d'urgence que Sciences Po est en capacité d'apporter aux étudiants au-delà des aides que propose le CROUS. La santé, comme vous le savez aussi, est un sujet de préoccupation récurrent au sein d'une partie du corps étudiant. Nous serons en mesure de vous faire un point d'information sur les derniers développements en ce qui concerne les pôles santé à la fois sur les campus en région et le campus parisien. Le tout est articulé autour de la CVEC qui nous permettra de développer de nouveaux outils, qui nous propose de nouveaux canaux de financement. Je pense que ces trois grands thèmes pourront être ouverts dans un groupe de travail.

Bénédicte DURAND

Cela s'inscrit dans le contexte, je le rappelle devant ce conseil, de la création de la Direction de l'accueil et de l'accompagnement qui pilote toutes les briques de vie extra curriculaires de nos étudiants et nous prenons en compte les éléments de leur contexte personnel pour pouvoir le rendre le plus favorable à leur bien-être et leur réussite au sein de l'institution.

Andreas ROESSNER

Merci beaucoup. Pour la question de Madame ÉTIENNE, les espaces sont un sujet assez récurrent. Vous avez pu le constater si vous avez traversé la péniche en ce début d'année 2020, on a mis à disposition deux nouveaux espaces de travail collaboratifs qui peuvent accueillir les étudiants pour du travail individuel ou en groupe. Nous allons aussi faire des efforts sur le hall du 28 rue des Saints-Pères pour

rentabiliser l'espace qui est dédié aux étudiants, à la fois pour le travail et la restauration. La CVEC, à nouveau, pourra dans ce cadre nous aider à concevoir des nouveaux espaces. Nous avons d'ailleurs récemment reçu un co-financement de la part du CROUS pour justement faire des travaux au 28 rue des Saints-Pères afin de les rendre plus accessibles aux étudiants en dehors des cours pour qu'ils puissent se poser, travailler et se rencontrer. Le propos au sujet des groupes de travail est toujours le même : nous allons essayer d'en faire quatre ou cinq par semestre afin de ne pas avoir un programme trop chargé. Cela n'empêche pas que vous êtes toujours les bienvenus pour venir nous voir afin d'organiser des rencontres avec les personnes compétentes en la matière de manière plus informelle, avec les syndicats étudiants et les associations étudiantes. Le fait qu'un sujet donné ne soit pas sur la liste qui vous est soumise aujourd'hui ne veut pas dire que l'on ne va pas en discuter ensemble.

Jean-Pierre BERTHET

Juste un petit point sur les espaces de travail. En plus des deux espaces qui s'ouvrent au niveau de la péniche, on travaille en ce moment avec la Direction des services et des moyens généraux pour ouvrir les salles de cours du 27 en dehors des plages de cours. On va voir avec eux comment le mettre en place de manière pratique. Également des salles au 13U pourront être utilisées par les étudiants comme espaces de travail de groupe. On a une réflexion sur ce point y compris sur les modalités de réservation qui pourront se faire au 27 à partir de la carte d'étudiant pour pouvoir réserver des espaces en dehors des cours.

Alexandre MARIANI

Je n'ai pas compris, les nouveaux élus pourront rajouter des groupes de travail si nécessaire, c'est ça ?

Andreas ROESSNER

Pour le semestre d'après c'est possible. Là en l'occurrence, pour le semestre de printemps, nous avons constitué les quatre groupes qui sont soumis au vote aujourd'hui.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ? Non, alors nous allons pouvoir passer au vote. Les procurations d'abord.

Ismahane GASMI

Madame DE ABREU NUNES DA SILVA à madame ÉTIENNE et monsieur JAFFRE à madame PIEDNOËL.

Raphaël CHARPENTIER

Qui est favorable à ces groupes de travail ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Très bien, je vous remercie. La proposition est adoptée.

Les membres approuvent à l'unanimité moins une abstention les groupes de travail.

Raphaël CHARPENTIER

Nous allons pouvoir passer au point suivant à savoir l'adoption des projets étudiants de la CVEC dématérialisée de janvier 2020. Monsieur THUBERT, je vous laisse la parole.

IV. ADOPTION DU FINANCEMENT DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 9 JANVIER 2020

Sébastien THUBERT

Vous avez reçu le compte rendu il y a quelques jours. Quatre projets étaient soumis à cette commission qui a donné un avis favorable au financement pour un montant global de 9950 euros. Vous avez le détail sur le compte rendu. Je suis disponible pour des questions éventuelles.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a des points particuliers ? Non, alors nous pouvons passer au vote. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Parfait.

Les membres votent le financement des projets étudiants à l'unanimité moins une abstention.

V. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 4 NOVEMBRE ET DU 2 DÉCEMBRE 2019

Raphaël CHARPENTIER

Nous n'aurons jamais fait aussi vite, nous allons nous rattraper sur les échanges divers. Nous passons à l'adoption des procès-verbaux des séances du 4 novembre et du 2 décembre. Qui est favorable à leur adoption ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Ils sont adoptés.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Ann-Sophie SCHOEPFEL

Je soutenais le projet de monter un journal scientifique au sein de Sciences Po et je voulais juste signaler que je suis en train de mettre en place un comité éditorial avec des étudiants et des enseignants. Voilà, je voulais juste souligner ce point.

Bénédictte DURAND

Les examens se passent au mieux. Les examens se terminant par la correction des copies qui, pour une grande partie d'entre eux, se font de façon numérique. Donc, on considère à ce stade de la démarche qu'elle est plutôt réussie, sous ton contrôle Myriam. Par ailleurs, elle constitue pour nous une expérimentation intéressante pour réfléchir peut-être à la rénovation de nos modes d'évaluation, pas nécessairement de manière systématique et pour tout type d'exercice, mais on a eu une communauté étudiante qui s'est comportée de manière extrêmement responsable et très active dans le jeu de l'évaluation. On a une communauté enseignante qui parallèlement s'est adaptée de façon très satisfaisante et finalement on arrive à une session des évaluations de ce premier semestre qui nous paraît très satisfaisante dans sa globalité, sous réserve de découverte d'un problème majeur. Pour l'instant, ça s'est plutôt bien passé.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Il reste encore une session. Le 1^{er} février, vous savez qu'il y a des examens qui étaient communs aux campus qui n'ont pas pu être organisés pour des raisons évidentes. Donc les examens auront lieu le 1^{er} février où on termine la session.

Raphaël CHARPENTIER

Pas d'autres remarques ? Dans ce cas, excellente journée à toutes et tous.

Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 09 heures 25.